

10_P05_219



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12 OCT. 2010

Scanné le _____

François Brélaz

Député

Cheseaux-sur-Lausanne

**Postulat demandant un rapport du Conseil d'Etat
sur la Fondation d'aide aux sportifs vaudois ainsi que de la
Commission cantonale du fonds du sport.**

Crée en 1989, la Fondation d'aide aux sportifs vaudois, reconnue d'utilité publique par l'Etat de Vaud, a pour but de soutenir les jeunes sportifs d'élite dans le canton de Vaud.

La Fondation octroie, sur dossier et après audition, une cinquantaine de bourses annuelles aux sportifs d'élite en formation et qui répondent aux critères. Parmi ceux-ci, les candidats doivent notamment être âgés entre 14 et 25 ans, habiter le canton de Vaud depuis au minimum 3 ans, être affiliés à un club vaudois et, dans la plupart des cas, pratiquer un sport reconnu par Swiss Olympic et être au bénéfice d'une carte Swiss Olympic nationale ou régionale. Vu le nombre limité de bourses, un sport peut espérer avoir trois ou quatre bénéficiaires au maximum. Cette bourse est renouvelable sur demande, pour autant que les résultats le justifient.

Selon le formulaire de candidature, tiré du site internet de l'Etat de Vaud, les subsides annuels, renouvelables, s'échelonnent entre Frs 1'000.- à Frs 3'000.-.

A côté de cette Fondation, il existe la Commission cantonale « Les Bourses du Fonds du sport », nommée par le Conseil d'Etat, qui est chargée de redistribuer les bénéfices annuels de la Loterie romande réservés au sport vaudois. Le Fonds du sport vaudois vient en aide aux sportifs d'élite habitant le canton de Vaud depuis 3 ans au minimum, qui pratiquent un sport individuel (=tout sport dans lequel une discipline au moins permet d'obtenir des résultats en compétition officielle à titre strictement individuel) et qui sont au bénéfice d'une carte Swiss Olympic or, argent, bronze ou Talent Card International au 30 avril de l'année concernée. Ces bourses sont d'un montant de Frs. 7'000.- pour les titulaires d'une carte or ou argent, de Frs 5'000.- pour une carte bronze ou Talent Card international. Les résultats obtenus en équipe (aviron, voile, etc) donnent droit à des sommes inférieures.

Ces bourses sont remises chaque année dans le courant de l'automne. Elles sont octroyées et renouvelées automatiquement (sans demande) tant que le sportif répond aux critères requis.

Visiblement, les critères régissant la distribution de sommes d'argent en provenance de ces fonds ne sont plus adaptés. Il est contraire à toute logique d'aider des sportifs qui gagnent parfois annuellement plusieurs centaines de milliers de francs. Il est vrai que certains sportifs « riches » reversent le montant obtenu à des œuvres caritatives mais le but des deux fonds susmentionnés est d'aider les jeunes sportifs.

D'autre part, concernant le Fonds du sport, il paraît discutable que les aides soient octroyées et renouvelées automatiquement, sans demande.

D'autre part, on peut se demander s'il est vraiment nécessaire d'avoir une carte Swiss Olympic pour obtenir un soutien. (Je rappelle qu'une skieuse vaudoise arrivée 7^{ème} dans sa discipline aux derniers jeux olympiques n'a pas pu obtenir un soutien dans la mesure où elle n'avait pas sa carte Swiss ski.)

Les critères selon lesquels l'argent de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois et de la Commission Cantonale du fonds du sport semblent dépassés et une réflexion est nécessaire.

Par ce postulat, je demande que l'aide financière soit apportée prioritairement aux jeunes sportifs qui forment la relève ainsi qu'aux sportifs d'élite qui pratiquent une discipline n'apportant que peu ou pas de gains. Les sportifs confirmés et gagnant bien leur vie ne doivent pas être bénéficiaires des fonds susmentionnés et concernant la bourse du Fonds du sport, l'octroi automatique d'un soutien doit être supprimé.

Cheseaux-sur-lausanne, le 12 octobre 2010

François Brélaz, député

Demande le renvoi direct au Conseil d'Etat

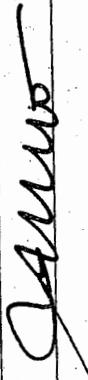
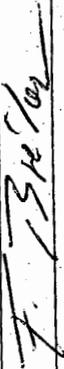
(Sera développé)

plus de 20 signatures

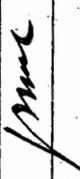
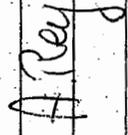
François Brélaz

Fonds pour le sport

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël		Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert		Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine		Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarille Cesla		Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine		Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques		Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire		Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille		Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne		Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent		Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis		Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine		Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien		Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena		Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe		Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric		Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard		Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard		Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric		Depoiser Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André		Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline		Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Bréiaz François		Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michael		Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre		Meyer Roxanne		Rochat Nicolas
Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rostan Jacqueline
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Roulet Catherine
Haury Jacques-André		Monod Alain		Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele		Savary Marianne
Jaquier Rémy		Mouquin Michel		Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe		Nicolet Jacques		Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwab Claude
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Sonnay Eric
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip
Mange Daniel		Pidoux Pierre-André		Venzelos Vassilis
Manzini Pascale		Poncet Gabriel		Villa Sylvie
Marendaz André		Randin Philippe		Volet Pierre
Martinet Philippe		Rapaz Pierre-Yves		Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas		Rau Michel		Walther Eric
Mayor Olivier		Reichen Gil		Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta		Renaud Michel		Wehrli Laurent
Melly Serge		Rey-Marion Alette		Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain		Reymond Philippe		Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice		Rithener Christiane		Zwahlen Pierre